



SAINT-LUC BRUXELLES

Institut Supérieur d'Architecture

Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

Chaussée de Charleroi, 132 – B-1060 Bruxelles | T : +32 (0)2 537 34 19 | F : +32 (0)2 539 40 69 | E : administration@St-Luc-Brussels-Archi.be | W : www.st-luc-brussels-archi.be

Former à l'Architecture Former des architectes

Former à l'Architecture et des architectes est la mission d'une école d'architecture.

A l'**Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles**, cette formation prend son essence dans la notion de service que la définition de l'Architecture induit.

En effet, servir l'homme, répondre à son attente, permettre à tous et à chacun de vivre avec dignité dans la plénitude de ses aspirations : n'est-ce pas là la fondamentale finalité de l'Architecture ?

Art essentiel et magnifique, celle-ci répond à la fois aux fonctions indispensables d'usage et aux fonctions symboliques, aux besoins et aux rêves des hommes et, avant tout, qualifie leur cadre de vie.

Responsabilité et maîtrise

Par rapport à cet objectif, la responsabilité de l'architecte est immense, et son engagement indispensable. C'est vers cet engagement que nous conduisons nos étudiants.

Par l'art de concevoir, de disposer, de combiner et d'articuler volumes, proportions, matières, couleurs et espaces, l'engagement de l'architecte passe par une action durable -bâtir-, par une motivation, par la créativité et par une impérative compétence. En un mot : par la maîtrise de son art.

Cette définition, qui porte en elle-même à la fois la raison d'être et l'identité même de l'Architecture, et qui concentre les efforts de notre école, ne nous empêche pas d'être réceptifs aux modifications que subit son territoire, ni de percevoir les nouveaux profils qu'adoptent ses frontières changeantes. On ne parle plus aujourd'hui de « profession » d'architecte, mais de « métiers » de l'architecture.

Le passage du singulier au pluriel et le changement de terme indiquent à quel point la multiplicité s'est désormais introduites dans la pensée même que nous avons de la réalité de cette discipline.

Il nous faut donc, sans quoi notre enseignement risque la sclérose, intégrer tout l'ensemble des processus d'évolution qui donnent un sens et une orientation à ces nouvelles pratiques.

Réfléchir en permanence aux dispositions qui garantiront une formation de haut niveau, équilibrée, capable de générer des réponses professionnelles efficaces et justes et, surtout, une production architecturale de qualité, tel est notre engagement d'institution de formation vis-à-vis de la société.

Mais c'est par une remise à jour continue de notre compétence pédagogique et de recherche que l'**Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles** répond aux nouvelles réalités de l'Archi-

tecture, qu'il s'agisse de l'envisager dans son domaine traditionnel strictement professionnel, ou encore d'incorporer de nouvelles manières de la comprendre, de la penser, de la projeter et de la professer.

Créativité et savoirs techniques

C'est dans ce contexte qui situe l'enjeu du monde de l'Architecture que l'**Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles** cultive avec passion l'enseignement de l'Architecture. Nous l'avons dit, cet enseignement tire au départ sa raison de la nature même, profondément humaine, de celle-ci. Aussi, l'apprentissage ne s'y limite pas à une simple accumulation de savoirs. Savoir faire et savoir penser y prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique essentielle, dans le but de conduire les étudiants vers un savoir être responsable et compétent.

Pour rencontrer cette exigence, créativité et savoirs techniques sont, dans leur complémentarité et leur indissociabilité, les objectifs premiers de la formation de nos étudiants. Fusionner l'acquisition de ces deux compétences, dans une vision prospective, marque clairement notre spécificité et assure notre crédibilité vis-à-vis des attentes de la société.

Par la formation à l'Architecture, par la formation au projet d'architecture et par la formation opérationnelle aux métiers de l'architecture, notre institut atteint ainsi son objectif d'excellence. Il forme des architectes capables de comprendre, de concevoir et de composer l'espace en exprimant les valeurs qui donnent sens au projet ; capables aussi d'assumer leur rôle et leurs responsabilités par une attention et une prise en compte des dimensions sociales, culturelles, économiques, techniques, environnementales et contextuelles, tant dans leurs réalisations architecturales que dans leurs prestations les plus diversifiées.





L'architecture : Une réponse essentielle

L'architecture ... Une réponse à un besoin fondamental

La protection, l'intégration à un sol, à un climat: fonction première de l'architecture.

L'architecture ... Une réponse à un programme

Surfaces, volumes, espaces, matières ... permettant à l'homme, aux hommes, d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions physiques et morales.

Une réponse aux fonctions d'usage et aux fonctions symboliques ... l'architecture

doit être le moyen pour tous et chacun de vivre avec dignité et d'habiter dans la plénitude de ses aspirations.

L'architecture ... Une réponse à un lieu

Le milieu conditionne l'architecture.

Elle se doit donc de proposer des réponses adéquates et adaptées au contexte et s'intégrer au génie du lieu.

L'architecture ... Une réponse inscrite dans l'histoire

Inscrite dans l'histoire universelle de l'homme, des civilisations et des techniques, l'architecture est une création collective.

L'architecture d'aujourd'hui s'appuie sur les expériences et les connaissances du passé et les porte, imprégnées de l'esprit du temps, vers demain.

L'architecture ... Un art de synthèse

Culturelle, fonctionnelle, sociale, économique, politique, technique, esthétique, environnementale, ... les dimensions de l'architecture sont multiples et simultanées.

L'architecture est une mise en ordre des données grâce aux moyens.

Elle est synthèse.

L'architecture est une composition, acte essentiel qui, par son interpellation de l'existence humaine même et par son implication poétique, l'élève au niveau d'un art majeur.

L'architecture ... Un métier

Lieu d'épanouissement individuel et collectif, résultat d'un savoir technique, témoin d'un savoir faire et d'un savoir être..., l'architecture nous la vivons tous au quotidien, dans toutes ses dimensions.

Au travers de ses responsabilités, l'action de l'architecte, soutenue par la volonté de servir, a pour pôles le Dedans et le Dehors, le plus incommunicable secret et la plus commune présence de l'homme sur terre.

La grandeur et la beauté du métier d'architecte réside dans le lien qu'il établit, par sa pensée et par ses actes, entre ces deux pôles de l'être humain et son ancrage profond dans l'histoire, les lieux et la société.

Vous avez les idées.

Nous en ferons des compétences !

L'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles propose une **formation d'architecte**

- qui allie art, technique et science
- qui va à la rencontre de l'homme et de ses aspirations
- qui intègre les enjeux contemporains de l'aménagement du territoire, du développement durable et de la qualité de l'habité
- qui s'ouvre au monde et témoigne de l'esprit du temps
- où le projet d'architecture est le centre de la formation et fédère tous les autres apprentissages
- où créativité, rigueur et esprit de synthèse sont valorisés
- qui fusionne créativité et savoir techniques dans la valorisation de la concrétude.
- qui est reconnue pour la qualité de ses apprentissages et de son diplôme
- qui conduit à une pratique professionnelle responsable

Venez nous rencontrer

et découvrir l'enseignement de l'architecture à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles

- durant nos journées « auditoires et ateliers ouverts » qui se déroulent pendant les congés de Toussaint et de Carnaval
- en visitant nos journées portes ouvertes de la mi-mars
- pendant notre exposition d'été de mi-juillet à mi-septembre
- en consultant notre site internet : www.st-luc-brussels-archi.be
- en prenant rendez-vous au :
T : +32 (0)2 537 34 19
F : +32 (0)2 539 40 69
E : administration@St-Luc-Brussels-Archi.be
- en nous rendant visite :
Chaussée de Charleroi, 132
B-1060 Bruxelles

L' I.S.A. Saint-Luc de Bruxelles : Projet pédagogique

Réponse essentielle aux besoins des hommes, l'architecture rencontre la condition humaine **d'habiter le monde**. L'habiter suscite le bâtir, qui est **ordonnement de l'espace**.

Cet ordonnancement de l'espace est imaginé, créé et organisé par une **réflexion créative**. Cette réflexion s'attache à la capacité de développer une idée et de la concrétiser tout en tenant compte des contraintes du contexte et des moyens d'édification possibles.

L'architecture est **un art**, car par sa dimension expressive et émotionnelle et par le savoir-faire et les techniques qu'elle met en oeuvre, elle est le résultat concret d'un travail de projection à résonance existentielle.

La qualité de l'architecture se reconnaît dans la manière dont elle transcende :

- **une complexité**, car elle contient différentes dimensions qui y interagissent et s'y valorisent ;
- **une signification**, car puisant son sens en dehors d'elle-même, elle le concrétise et ouvre des perspectives nouvelles ;
- **une globalité**, car toute architecture, même la plus simple, constitue une réalité multidimensionnelle irréductible, assurant les cohérences spécifiques des différents systèmes qui y sont intégrés et manifestant une cohérence globale.

L'architecture **est un phénomène social** et un fait de civilisation. Elle ne peut être isolée de ses conditions de production et s'inscrit dans une société donnée, à une époque déterminée.

L'**Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles** cultive avec passion l'enseignement de l'architecture. Il se reconnaît dans un projet pédagogique qui énonce d'une part des valeurs de référence et des convictions et qui, d'autre part, prend et défend une position dans le monde en évolution.

Ainsi, l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles est un lieu où l'apprentissage ne se limite pas à une simple accumulation de savoirs, mais où le savoir-faire et le savoir-penser prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique incontournable, dans le but de conduire les étudiants vers un savoir-être responsable et compétent.

Cette attitude est activée par un **projet fondateur**, aujourd'hui centenaire, duquel est né un esprit qui habite encore nos actions : sens de l'accueil dans la diversité et de l'écoute dans la confrontation, respect de l'autre et des autres dans leurs différences, désir d'émanciper et de responsabiliser la

personne, actualisation de la connaissance et de la pensée, rigueur et exigence dans l'apprentissage, projection d'une perspective humaine, sont des tendances qui demeurent des finalités primordiales.

Le projet pédagogique

Faisant suite aux anciens professeurs et directeurs qui ont donnés à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles sa renommée et les impulsions nécessaires, nos enseignants d'aujourd'hui montrent des compétences professionnelles et humaines qui sont largement appuyées par une reconnaissance qui dépasse nos murs.

Les méthodes d'enseignement qui sont mises en œuvre sont basées sur une approche et une exploitation systématique et approfondie des **fondements constitutifs** de l'architecture.

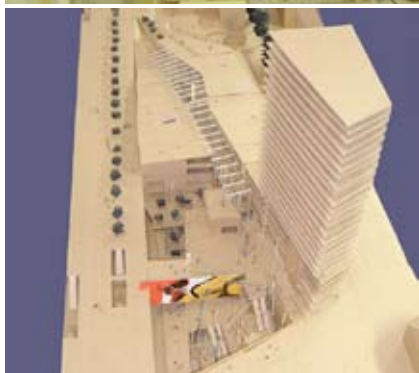
L'inscription de notre pédagogie dans une **complexité contextuelle et conjonctuelle**, l'échelonnement de l'amplitude des problèmes posés en une **progression** qui conduit à la maîtrise croissante des solutions, des pratiques d'enseignement mêlant **rigueur et exigence**, une forte liaison entre cours théoriques et ateliers conduisant à l'**intégration des savoirs** et la **complémentarité des enseignements**, sont des spécificités qui ont façonné l'identité de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles.

Le consentement à propos de ces principes constituent une base de cohérence tant pour les modalités pédagogiques que pour les contenus des cours, quels qu'ils soient. La confiance portée en notre projet pédagogique, alimentée par la forte adhésion de tous - enseignants, étudiants et personnel administratif - à l'esprit de notre école renforce la **cohésion** autour d'un projet commun établi sur base d'une large acceptation.

L'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles a la volonté d'être un lieu de formation performant. C'est pourquoi une **structure pédagogique** qui met l'accent sur les fonctions respectives de chacun en vue d'une meilleure utilisation et valorisation des potentiels et des compétences de chaque enseignant a été mise en place. La définition de **contrats pédagogiques** clairs et précis, et régulièrement actualisés, conduit chacun à mieux se situer dans l'institut et à progresser dans le sens d'une performance pédagogique accrue. Dans le même ordre d'idée, l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles reconnaît l'importance de la présence de **professionnels de l'architecture** au sein du corps enseignant afin d'ouvrir pleinement la formation sur une pratique responsable, actuelle et ancrée dans la réalité.

Ces actions, qui impliquent **dialogue et dynamisme pédagogique**, entendent situer notre institut à un niveau de compétence éducative et formative tel qu'il puisse dialoguer, dans sa spécificité, d'égal à égal avec les établissements d'enseignement de





l'architecture étrangers les plus réputés, et tel qu'il puisse entretenir avec la profession des relations de fiabilité à l'égard de la formation qu'il assure.

Le projet d'architecture, centre de la formation

Le projet est, à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles, le **centre de la formation**. Cette démarche a pour corollaire que le projet d'architecture est partagé par l'ensemble du corps enseignant et pas seulement par les architectes. C'est une option de pédagogie qui induit le travail permanent de toute une équipe. Chaque enseignement -sciences exactes et humaines, techniques et technologies, dessin et moyens d'expression,...- trouve ainsi sa place, et sa crédibilité, à l'intérieur même du processus du projet et adapte son propos à ce cadre. De son côté, le projet opère la mise en perspective de tous ces enseignements et évite l'écueil de l'enfermement propre aux objets de dévotion sacralisés. Le projet d'architecture est, de ce fait, le lieu d'un débat interne commun qui fait de l'enseignement à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles une approche large, nuancée et ancrée dans une pensée qui tend vers un projet global à la fois implicite et explicite, véritable **culture d'institution**.

Acquérir des compétences

Nous estimons que **créativité et savoirs techniques** doivent être, dans leur complémentarité et leur indissociabilité, les objectifs premiers de la formation de nos étudiants en architecture.

Trois caractéristiques principales de la **personnalité créatrice** sont développées à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles :

- l'ouverture à l'expérience (qui se manifeste par la curiosité et la sensibilité esthétique),
- la capacité à l'auto-évaluation (qui appelle l'autonomie intellectuelle)
- et l'habileté à manipuler les concepts (qui démontre une aptitude à générer fluidité et flexibilité conceptuelles et une capacité à produire des associations inédites et à opérer des synthèses).

L'autre compétence que nous permettons à nos étudiants d'acquérir est celle qui regroupe les « **savoirs techniques** ». C'est la raison pour laquelle nous renforçons chez eux l'acquisition d'une capacité à édifier, c'est à dire à ancrer les réflexions dans une concrétude qui, loin d'appauvrir les concepts, leur donne au contraire une possibilité d'existence. Par là même, nous leur donnons les compétences nécessaires pour appréhender les conditions physiques et matérielles de la conception architecturale.

Fusionner, chez nos étudiants, l'acquisition de ces deux compétences - créativité et savoirs techniques- marque clairement notre spécificité et assure

notre crédibilité vis à vis de l'extérieur et des attentes de la société. L'accueil positif réservé à nos jeunes diplômés au départ de leur vie professionnelle nous encourage dans l'exigence de cette double compétence.

Réflexion et ouverture

Une école d'architecture est un organisme vivant qui tient à la fois de la racine et de l'éponge. Apté à capter les évolutions sociétales et culturelles, et ouverte à celles-ci, elle doit fournir en parallèle un travail de synthèse et d'enracinement qui ancre les mutations dans des fondements qui sont au cœur de nos spécificités d'architecte.

L'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles, dans sa réponse à la demande de la société de former des architectes, se veut donc être, outre un lieu de création, un lieu de réflexion critique et un lieu pour le débat d'idées. Résolument plongé dans son époque, ouvert à l'esprit du temps, il en capte les signes.

La présence active dans l'organisation de conférences et de colloques, la participation aux concours d'architecture, l'inscription aux échanges internationaux, le développement de partenariats, le Centre de Recherche, la présence dans les associations professionnelles et les groupements d'anciens sont autant d'actions qui ouvrent l'institut au large dialogue et qui l'inscrivent dans l'actualité. Elles permettent de confronter notre enseignement à d'autres approches et pratiques, et de l'évaluer afin d'élever de façon constante le niveau de la formation que nous souhaitons développer.

Enfin, de manière plus large, nous pensons que le rôle de notre Institut Supérieur d'Architecture est de faire comprendre que la formation architecturale constitue un défi socio-culturel et professionnel du monde contemporain, et nécessite une garantie de protection, de développement et d'action urgente.

L' I.S.A. Saint-Luc de Bruxelles : Spécificités

Composant une communauté d'environ 450 étudiants, l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles fait partie d'un ensemble plus vaste de 6 Instituts associés, dénommé « les Instituts Saint-Luc de Bruxelles » qui offrent, en complémentarité, une vaste palette de formations couvrant tous les domaines de l'architecture, des arts de l'espace et de l'image.

Architecture et contextualité

Implanté depuis plus d'un siècle au cœur de Bruxelles, capitale de l'Europe, l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc a fait de l'architecture urbaine une thématique naturelle débouchant sur une très grande pratique de l'approche contextuelle tout en prenant en compte les questions posées par les enjeux de la ville contemporaine et de la civilisation urbaine planétaire. Cette caractéristique, reconnue au-delà de nos frontières, est renforcée par un partenariat avec l'Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine (ISURU), avec lequel il partage ponctuellement enseignements et professeurs. Cette approche intègre les défis permanents de la gestion des ressources et du développement durable qui trouvent, de plus, un écho au sein du centre de recherche de l'Institut, le CERAA, spécialisé dans la réalisation de travaux et d'études ainsi que l'organisation de colloques internationaux ayant ces thèmes comme sujet de réflexion.

Un enseignement universitaire

L'enseignement à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles est un enseignement artistique de type long de niveau universitaire. Il conduit, après cinq ans d'études réparties en deux cycles, au titre universitaire légal d'architecte. Ce titre donne accès à la profession d'architecte, telle que régie par les directives européennes et les lois belges.

L'enseignement de l'architecture dans notre Institut s'inscrit volontairement dans une progression d'approche qui va de la perception, l'exploration, l'expérimentation des fondements et des valeurs pérennes de l'architecture (cycle du Baccalauréat), à l'appréhension et à la confrontation des enjeux contemporains auxquels elle doit faire face (cycle de Master).

Le cycle de Baccalauréat

D'une durée de trois ans, le cycle de Baccalauréat est un cycle de formation de base à l'Architecture. Il permet un ancrage aux savoirs multiples et transdisciplinaires, aux méthodes et aux savoir-faire nécessaires à la connaissance de l'Architecture et à ses champs d'action. Ce premier cycle met ainsi

l'accent sur ce que l'enseignement de l'Architecture a d'irréductible et ouvre les étudiants aux valeurs pérennes qui fondent la discipline. Le Baccalauréat forme plus particulièrement l'étudiant à la conception de l'« habiter » qui désigne la relation entre la personne et le lieu de sa résidence. Il concerne notamment le logement qui regroupe l'ensemble des espaces destinés à l'habitation des personnes mais aussi son environnement proche dans lequel sont présents services, petits équipements et des commerces d'usage quotidien. Ainsi, les exercices proposés à l'atelier d'architecture du Baccalauréat donnent l'occasion à l'étudiant de développer ses aptitudes à produire du logement, sous ses différentes formes, intégré dans un contexte de quartier, de petite ville ou de village. De plus, sa formation aux questions de l'habiter l'amène à aborder des programmes d'activités locales complémentaires ainsi que l'aménagement des espaces publics qui structurent et configurent ce milieu de vie.

La progressivité d'apprentissage mise en place en Baccalauréat s'articule comme suit : BAC1 = Initiation ; BAC2 = Exploration ; BAC3 = Expérimentation.

Le cycle de Master

Deuxième période de formation, le cycle de Master, d'une durée de deux ans, donne une importance accrue à l'étude personnelle et à l'approfondissement. Il permet d'étendre le champ et les moyens de la synthèse architecturale à l'ensemble des domaines qui concernent la prise de décision de l'architecte. Il offre également aux étudiants la possibilité de diversifier leur formation en choisissant une des orientations proposées par l'Institut, à savoir:

- Territoires
- Architectonique
- Patrimoine.

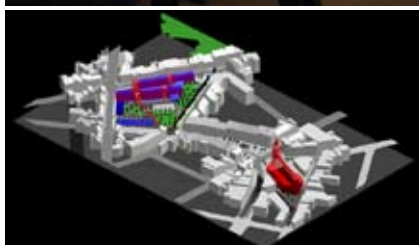
Ces trois orientations d'approfondissement s'inscrivent volontairement dans des problématiques cruciales pour le devenir de l'Architecture : l'aménagement du territoire, l'art de bâtir et la valorisation du patrimoine sont, aujourd'hui, des domaines de réflexion essentiels et porteurs de pratiques diversifiées et nouvelles.

De plus, l'ambition est de rendre compte, à travers les exercices et projets proposés durant le deuxième cycle, des enjeux contemporains de l'architecture et de ses perspectives multiples : l'existence de grands champs de savoir doit pouvoir accueillir des problématiques et des thématiques nouvelles, émergentes.

Quelle que soit l'orientation choisie, le Master est organisé de manière à permettre l'approfondissement et l'autonomie grâce à une synergie renforcée, dans chaque orientation, entre les cours théoriques, les cours optionnels, le projet d'architecture proprement dit et le mémoire de fin d'études.

La progressivité d'apprentissage mise en place en Master s'articule comme suit : MA1 = Approfondissement ; MA2 = Accomplissement.





Spécificités pédagogiques

Plusieurs spécificités pédagogiques façonnent l'identité de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles :

- la primauté du projet d'architecture comme centre de la formation, concrétisée par le nombre d'heures d'atelier d'architecture qui s'élève à 12h par semaine dans chaque année d'études (soit 24 crédits ECTS sur les 60 que compte chacune des années) ;
- une forte liaison entre cours théoriques et ateliers d'architecture conduisant à l'intégration des savoirs et à la complémentarité des enseignements ;
- la progressivité de l'apprentissage et l'échelonnement des problèmes posés qui conduisent, à travers concrétude et contextualité, à la maîtrise croissante des solutions.
- l'autonomie laissée à l'étudiant dans la confection de son programme de cours en Master.

Synergies

Des échanges et des ateliers internationaux, des ateliers verticaux, des stages, des conférences et des voyages d'études, ainsi qu'un partenariat avec d'autres institutions européennes d'enseignement de l'architecture complètent la formation et créent, dans les deux cycles de formation, des synergies en matière d'enseignement et d'apprentissage. Le CERA (Centre d'Etudes, de Recherche et d'Action en Architecture), centre de recherche de l'Institut, établit quant à lui des relais entre recherche et formation.

L'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles est membre du réseau « LOCUS » qui l'associe, avec l'ISA Saint-Luc de Wallonie, à l'Unité d'Architecture de l'UCL.

l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles c'est aussi :

- Des cours préparatoires
- Des conférences, des colloques, des participations aux concours d'Architecture nationaux et internationaux
- Des voyages d'études en Belgique et à l'étranger
- Des ateliers communs avec d'autres écoles d'architecture
- Un laboratoire informatique
- De la recherche avec le Centre d'Etudes, de Recherche et d'Action en Architecture (CERA)
- Un partenariat privilégié avec l'Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine (ISURU)
- Un partenariat officiel avec l'Université Catholique de Louvain (UCL)
- Des échanges internationaux d'étudiants via Socrates-Erasmus
- Un Centre de Documentation avec une bibliothèque spécialisée en art et en architecture, une médiathèque, une salle de séminaire informatique et une matériauthèque
- Des publications
- Une prolongation dans les Associations professionnelles (UPA) et les groupements d'anciens (ARC)
- Un prix d'architecture qui récompense les meilleures réalisations des anciens (Prix Charles Duyver)
- Un Cercle des Etudiants en Architecture (CEA)

L' Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles en chiffres :

Fondé il y a plus de **100** ans, l' Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Bruxelles accueille environ **450** étudiants, dont **25** partent chaque année dans une des **14** écoles étrangères avec lesquelles l'Institut a développé un programme d'échange . **20** étudiants étrangers sont accueillis en réciprocité. Près de **200** nouveaux inscrits entrent annuellement à l'Institut, et environ **50** diplômes d'architecte sont délivrés chaque année. L' Institut compte **57** enseignants dont **17** femmes et **40** hommes. La bibliothèque de l'Institut est riche de plus de **42.000** livres et revues consacrés à l'architecture.

PROGRAMME DE COURS					
Grilles de cours (en ECTS*)	Baccalauréat			Master	
	1	2	3	1	2
Programme commun					
Projet d'architecture	24	24	24	24	24
Histoire de l'architecture	2	4	2	2	
Théorie de l'architecture		2	2	2	
Identification du patrimoine			2		
Sociologie			2		
Philosophie			3		
Perceptions et pratiques de l'environnement construit			2		
Sciences du milieu (géologie et écologie)	3				
Lecture de la ville		2			
Aménagement du territoire			2		
Végétal et architecture			2		
Composition urbaine				2	
Urbanisme					2
Géométrie descriptive	5	3			
Etude des formes	4				
Topographie		3			
Mathématique et applications	5				
Mécanique appliquée	5				
Physique et chimie du bâtiment	4				
Physique du bâtiment		2			
Résistance des matériaux		5	4		
Technologie de la construction	4	4	3	4	
Technologie des matériaux		4			
Equippedement du bâtiment			3	4	2
Conception architectonique			2		
Stabilité et conception des structures				4	3
Economie appliquée				2	
Déontologie et pratique professionnelle					2
Droit immobilier et droit de l'urbanisme					3
DAO et bureautique		4			
CAO et simulation			2		
Dessin	4	3	3		
Mémoire				8	10
Stage du baccalauréat			2		
Stage de Master					2
Orientation Architectonique					
Conception environnementale				2	
Efficacité énergétique					2
Gestion du projet					2
Orientation Patrimoine					
Histoire de l'urbanisme				2	
Théorie de la restauration					2
Méthodologie du projet de restauration					2
Orientation Territoires					
Histoire de l'urbanisme				2	
Paysage					2
Enjeux contemporains en urbanisme					2
Cours optionnels libres					
				6	6
TOTAL ECTS*	60	60	60	60	60

* ECTS = European Credit Transfer System

Spécificité des études d'architecture :

Structure légale de la formation :

Les études d'architecture, en Communauté française de Belgique, sont régies par une directive commune, quel que soit le réseau ou l'école. Ces écoles sont donc toutes équivalentes en terme de statut et décernent toutes le même diplôme, qu'elles soient situées sur un site universitaire ou non. Aujourd'hui, la formation des architectes est assurée, en Communauté française, par les Instituts Supérieurs d'Architecture (ISA), enseignement de type long, de niveau universitaire et de plein exercice.

Cinq années d'études - Deux cycles

- **Le premier cycle (Baccalauréat)**, d'une durée de 3 ans, conduit au grade de Bachelier en Architecture. Il comporte un enseignement de matières obligatoires et une période de stage.
 - **Le second cycle (Master)**, d'une durée de 2 ans, conduit au grade de Master en Architecture attribuant conjointement le titre professionnel universitaire d'Architecte, titre protégé par les lois des 11 septembre 1933 et 20 février 1939.
- Ce cycle comporte un enseignement de cours obligatoires, une période de stage et un enseignement de cours à option.
- Outre les épreuves concernant chacune des matières de l'année avec présentation et la défense d'un projet d'architecture, l'examen final organisé en dernière année comprend la présentation d'un mémoire de fin d'études.
 - Outre les stages réalisés dans le cadre des études et après les 5 années d'études, le diplômé qui souhaite exercer la profession d'architecte en Belgique, telle qu'elle est légalement organisée, doit compléter sa formation par un stage professionnel de 2 ans contrôlé par l'Ordre des Architectes.

COURS OPTIONNELS LIBRES

Grilles de cours (en ECTS*)	Master		
	1	2	1 ou 2
Cours optionnels libres			
Pathologie et thérapie	4		
Essais et normalisation I	2		
Technique d'intervention	2		
Lumière et environnement construit	2		
Architecture durable	2		
Expertise		4	
Essais et normalisation II		2	
Droit immobilier		2	
Histoire des jardins		2	
Couleur et environnement construit		2	
Expression			2
Atelier design			4
Critique architecturale			2

